Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 18 mai 2020

Gard Rhodanien : accès aux berges et aux sites naturels

En raison de l'état d'urgence sanitaire prorogé jusqu'au 10 juillet 2020, sur l'ensemble du territoire national et afin de prévenir la propagation du virus Covid-19, le préfet du Gard a interdit l'accès :

- aux berges du Gardon, à Collias, Castillon du Gard, Remoulins et Vers-Pont-du-Gard,
- aux cascades du Sautadet et aux berges de la Cèze, à La-Roque-sur-Cèze,
- au site Pont Saint-Nicolas-La Chaumière à Sainte-Anastasie.

Dans le même temps, le préfet a également interdit l'accès à la cascade de Saint-Laurent-le-Minier (près du Vigan) ainsi qu'au site de la Baume à Sanilhac à proximité de Nîmes.

Des lieux dont l'accès est fermé, au moins, jusqu'au 1er juin 2020 inclus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !